

LE FIGARO • fr

Le site de vente de la SNCF est-il suffisamment sûr ?

Camille Peyrache

17/07/2008 | Mise à jour : 12:45 |

Une note confidentielle révélée par Le Canard enchaîné souligne les possibles failles du site de vente de billets en ligne de la SNCF. (Photo DR)

Une note interne sur la sécurité des infrastructures informatiques révélée hier par «Le Canard enchaîné» souligne les possibles fuites de données confidentielles des clients.

Les clients doivent-ils craindre pour leurs données personnelles ou bancaires stockées par la SNCF ? Selon un rapport confidentiel de la Direction de l'audit et des risques de la compagnie ferroviaire évaluant le système informatique de vente en ligne, publié hier par « Le Canard enchaîné », «les infrastructures n'offrent pas de service assurant la confidentialité des échanges et des stockages.» En clair, les experts de la SNCF chargés d'évaluer les risques expriment des craintes quant à de possibles fuites de données sensibles provoquées en interne ou par un acte de piraterie. Les règles concernant les données bancaires sont très strictes. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) prévoit que les données bancaires doivent être effacées une fois la transaction terminée. Seul le consentement du client peut justifier que les données soient conservées plus longtemps pour faciliter le paiement par les clients réguliers par exemple.

Plusieurs incidents

«Le Canard enchaîné» rapporte que sept scénarios catastrophes ont été envisagés par les experts : panne complète du système durant plusieurs heures,

fraude massive ou encore diffusion d'informations erronées auprès du client. Les experts redoutent particulièrement un possible «détournement de données de fidélisation voyageurs» autrement dit, les fichiers clients. D'autant que d'après le journal satirique citant la note, plusieurs incidents ont déjà été constatés. «Des serveurs accessibles depuis Internet ont été attaqués, l'intégrité et la confidentialité des données ont été impactées.»

Quel risque pour les clients ?

Devant ces failles, est-ce que les clients qui achètent leurs billets sur Internet doivent craindre pour leurs données bancaires ? Contacté par Lefigaro.fr, la SNCF n'a pas souhaité répondre à nos questions. Cependant, la direction a lancé un appel d'offres pour «doter l'entreprise d'un outil de sécurité informatique plus sûr» explique «Le Canard enchaîné».

LIRE AUSSI

- » [SNCF : des tarifs «heures de pointe» plus nombreux](#)
- » [Avantages en nature : la fin des privilèges](#)



LE FIGARO · *fr*